

## Avis technique

### Recyclabilité d'une barquette à base de fibres de cellulose de canne à sucre et PLA



DESCRIPTION DE LA DEMANDE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	Sabert Corporation Europe
	Date de la demande	Février 2021
	Dénomination	PUL46130PLA / PUL51601
	Marché	Agro-Alimentaire
	Type de produit emballé	Aliments
	<b>DESCRIPTION DE L'EMBALLAGE</b>	
	Forme	Barquette
	Contenance	950 ml
	Masse vide	49,12 g
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier-carton (fibres de cellulose de canne à sucre) + plastique (PLA)
	Système de fermeture	Papier-carton (fibres de cellulose de canne à sucre)
	Type d'encre/vernis	-
	Type de colle	-
	<b>COMPOSITION DE L'EMBALLAGE <sup>1</sup></b>	
	Papier-carton	96,9 %
	Plastique	3,1%
	Aluminium	0%
	Acier	0%
Autre	0%	
⇒ Élément majoritairement fibreux, traité pour résistance à l'humidité		
<b>AVIS REFERENTS</b>		
-		

### PRE-REQUIS

- Le corps de l'emballage est constitué de plus de 50% en poids de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière emballage papier-carton
- Conformément à l'avis général sur les emballages à base de fibres de cellulose de bambou et/ou de canne à sucre (AG n°1), la recyclabilité de cet emballage à base de fibres de cellulose de canne à sucre a été considérée sur la base de l'absence totale de liant hydrophobe assurant habituellement la cohésion de ce type de fibres de cellulose.

- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT PAPIER-CARTON	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

Ø Pas d'impact

⊞ En cours d'étude

> Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

D'après le test réalisé en laboratoire, la barquette se désintègre lors de l'étape de pulpage et la fraction plastique est éliminée par les étapes de classage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.02A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour l'emballage selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la recyclabilité de la barquette dans les conditions de régénération utilisées, le CEREC recommande :

- de limiter l'intensité du traitement REH afin de permettre une meilleure désintégration de la fraction papier-carton,
- de veiller au maintien de la cohésion de la couche de PLA afin qu'elle résiste aux forces de cisaillement du pulpeur, celle-ci s'étant fragmentée lors du test mené en laboratoire,
- de minimiser la fraction plastique dans le respect de fonctionnalités équivalentes pour l'emballage, tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité. En effet, le plastique est à l'origine de la baisse du rendement de recyclage et d'une augmentation des rejets pour l'industrie papetière.

### ECO-CONCEPTION : RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour l'emballage tel que soumis au Cerec.

Dans l'hypothèse où l'emballage ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande

- d'utiliser des encres sans dégorçement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process,
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, notamment des encres à base d'huiles minérales, afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales,
- d'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process.

### CONSIGNES DE TRI

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer la barquette dans le bac de collecte sélective.

## VALIDATION



Marie DELAFALIZE

DocuSigned by:

Marie DELAFALIZE

552CD09B3F764DF...



Christian PICARD